JUN 2 1977



NATIONS UNIES ASSEMBLEE GENERALE



Distr.
GENERALE

A/32/93 27 mai 1977 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAÍS

Trente-deuxième session Point 50 de la liste préliminaire x

> APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

Lettre datée du 25 mai 1977, adressée au Secrétaire général par les représentants permanents de la Hongrie et du Yémen démocratique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur de vous faire tenir, en annexe à la présente lettre, le texte intégral du communiqué commun signé par Son Excellence M. János Kádár, premier secrétaire du Comité central du parti socialiste ouvrier hongrois et membre du Conseil de la Présidence de la République populaire hongroise, et Son Excellence M. Abdel Fattah Ismail, secrétaire général de l'Organisation politique unie du Front national et membre du Conseil de la Présidence de la République démocratique populaire du Yémen, au cours de la visite que ce dernier a effectuée en République populaire hongroise du 18 au 21 avril 1977.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 50 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République démocratique populaire
du Yémen auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Abdalla Saleh ASHTAL

L'Ambassadeur,

République populaire hongroise auprès de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Imre HOLLAI

 $[\]pm$ A/32/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué commun

Sur l'invitation du Comité central du parti socialiste ouvrier hongrois et du Conseil des ministres de la République populaire hongroise, une délégation du parti et du Gouvernement de la République démocratique populaire du Yémen a fait une visite officielle et d'amitié en Hongrie du 18 au 21 avril 1977. La délégation avait à sa tête Abdel Fattah Ismail, secrétaire général de l'Organisation politique unie du Front national et membre du Conseil de la Présidence de la République démocratique populaire du Yémen.

Du côté hongrois, les entretiens étaient conduits par János Kádár, premier secrétaire du Comité central du parti socialiste ouvrier hongrois et membre du Conseil de la Présidence de la République populaire hongroise.

Au cours de ces entretiens, qui se sont déroulés dans une atmosphère cordiale et fraternelle, les interlocuteurs ont échangé des informations sur les activités de leurs partis respectifs. Ils ont noté avec satisfaction que les relations entre ces partis se développaient et ils ont souligné qu'il importait de renforcer la coopération.

János Kádár a mis son homologue au courant de l'activité du parti socialiste ouvrier hongrois et de l'oeuvre créatrice accomplie par les travailleurs hongrois en vue d'édifier une société socialiste avancée. Le Chef de la délégation du parti et du Gouvernement de la République démocratique populaire du Yémen a hautement apprécié les réalisations du peuple hongrois et la contribution qu'il apporte au développement de la coopération internationale.

Le Chef de la délégation de la République démocratique populaire du Yémen a informé son homologue de l'activité de l'Organisation politique unie du Front national, qui s'emploie à stimuler la vie économique, culturelle et sociale de la République démocratique populaire du Yémen sur la base des principes du socialisme scientifique. Il a souligné les efforts créateurs déployés par les travailleurs de la République démocratique populaire du Yémen pour appliquer les décisions adoptées par le Congrès de l'unité de l'Organisation politique unie du Front national. Du côté hongrois, on a manifesté une vive estime pour le caractère progressiste de la politique intérieure et étrangère de la République démocratique populaire du Yémen et on s'est engagé à appuyer l'action que mène celle-ci pour instaurer une coopération fructueuse entre les deux Etats yéménites et rétablir l'unité du Yémen.

Des deux côtés, on a noté avec satisfaction que des progrès considérables avaient été réalisés dans les relations entre les deux pays et que ceux-ci coopéraient étroitement pour le bien de leurs peuples et dans l'intérêt du progrès et de la paix. En vue de promouvoir les relations bilatérales, les deux parties ont signé un protocole concernant la coopération entre leurs partis et la coopération économique entre leurs pays, ainsi qu'un accord sur la santé et l'information, et des plans de travail en matière de coopération culturelle, scientifique et technique.

A/32/93 Français Annexe Page 2

Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur la situation internationale et ont constaté avec satisfaction qu'elles avaient des positions identiques sur les questions examinées.

Elles ont été d'accord pour estimer que la détente internationale, fruit de la politique de paix des pays socialistes et de la lutte des forces progressistes éprises de paix, créait des conditions plus favorables pour traduire dans les faits la politique de coexistence pacifique et de lutter pour le progrès social, l'indépendance nationale, et une paix et une sécurité durables.

Les deux parties se sont félicitées des résultats positifs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; elles ont condamné l'action des milieux réactionnaires qui tentent de dresser des obstacles sur la voie de la détente, d'intensifier la course aux armements et de rétablir le climat de méfiance entre les Etats; elles rejettent fermement toute tentative visant à interpréter unilatéralement ou à falsifier les principes exposés dans l'Acte final de la Conférence d'Helsinki; et elles refusent toute ingérence dans les affaires intérieures des pays socialistes.

Les interlocuteurs se sont déclarés convaincus que la détente politique devrait être suivie par la détente militaire. Ils ont souligné la nécessité d'arrêter la course aux armements et de réaliser des progrès en matière de désarmement.

Au cours de l'échange de vues qu'elles ont eu au sujet des questions internationales, les parties ont accordé une attention particulière à la situation au Moyen-Orient. Elles se sont déclarées convaincues qu'un règlement juste et durable de la crise n'était possible que si les Israéliens retiraient leurs troupes des territoires arabes occupés en 1967 et reconnaissaient les droits nationaux inaliénables du peuple arabe palestinien, dont le seul représentant légitime est l'Organisation de libération de la Palestine. Israël continue d'occuper les territoires arabes et foule aux pieds les droits du peuple arabe palestinien.

Des deux côtés, on considère que l'unité des forces arabes progressistes et leur solidarité face à la politique d'Israël sont des facteurs importants de l'opposition aux efforts des puissances impérialistes et d'Israël pour retarder un règlement juste et durable et affaiblir le mouvement de libération nationale de la Palestine.

Du côté hongrois, on a hautement apprécié la politique que la République démocratique populaire du Yémen poursuit dans la péninsule Arabique et dans le golfe Arabique afin d'instaurer une coopération fructueuse sur la base des principes de la coexistence pacifique, du respect de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures.

Des deux côtés, on appuie la lutte de libération nationale que le peuple omanais mène sous la conduite du Front populaire de libération et son droit à l'indépendance nationale, et on se prononce contre toute intervention étrangère.

A/32/93 Français Annexe Page 3

Les deux parties ont souligné la nécessité d'appuyer les mouvements de libération africains dans leur lutte contre les régimes racistes au Zimbabwe, en Namibie et en Afrique du Sud.

Elles se sont engagées à soutenir la lutte des pays africains, en particulier l'Angola et le Mozambique, contre le colonialisme et le néo-colonialisme. Elles ont condamné l'intervention des forces impérialistes et réactionnaires internationales dans les affaires intérieures des pays africains.

Les deux parties considèrent le mouvement des pays non alignés comme un élément important et positif des relations internationales et elles appuient la lutte qu'il mène en faveur de la paix et de la sécurité contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme. Elles réaffirment que la coopération des pays socialistes et des pays non alignés aide les pays en développement à surmonter leurs difficultés économiques et politiques.

Les deux parties soutiennent les pays en développement qui luttent pour supprimer l'inéquité des relations économiques qui leur ont été imposées par le colonialisme et le néo-colonialisme. Elles réaffirment leur attachement à la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Tous les Etats ont le droit de disposer librement de leurs ressources naturelles.

Des deux côtés, on appuie les efforts visant à transformer l'océan Indien en une zone de paix d'où seraient éliminées les bases militaires impérialistes, et en particulier les bases militaires de Diego Garcia et de Masirah, qui menacent la sécurité des Etats voisins. Du côté hongrois, on appuie la politique de la République démocratique populaire du Yémen visant à transformer la mer Rouge en une zone de paix et de coopération dans l'intérêt de tous les pays riverains. Des deux côtés, on exige que l'indépendance des habitants de la Côte des Somalis (Djibouti) soit garantie et qu'il n'y ait plus de bases militaires étrangères sur son territoire.

Abdel Fattah Ismail, secrétaire général de l'Organisation politique unie du Front national, a invité le camarade János Kádár, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, à se rendre en République démocratique populaire du Yémen à la tête d'une délégation du parti et du gouvernement. János Kádár a accepté l'invitation avec plaisir. La date de la visite sera fixée ultérieurement.